

Société Protectrice des Animaux St-Etienne Loire

52 rue Florent Evrard - 42100 SAINT-ETIENNE
Tél. : 04 77 33 35 50 - spa42@spa42.fr / www.spa42.fr
SIRET : 776 400 384 000 33

Reconnue d'utilité publique par décret du 22 avril 1969 - Affiliée à la confédération des S.P.A. de France

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 5 juin 2021

Organisée à huis clos

Compte – rendu / Procès Verbal

Le 5 juin 2021, à 14 h 30, à la Maison des Associations, 4 rue André Malraux à SAINT-ETIENNE, les membres du conseil d'administration de l'Association SPA SAINT ETIENNE LOIRE, membres à jour de leur cotisation, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation écrite.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pierre PORTERAT, en sa qualité de Président en exercice du refuge.

Monsieur Le Président rappelle alors l'ordre du jour :

- Exercice 2020 : Rapport moral
- Exercice 2020 : Rapport financier et Approbation des comptes
- Exercice 2021 : Vote du budget prévisionnel
- Exercice 2020 : Rapport des commissions
- Cotisation annuelle
- Election des membres du Conseil d'Administration :
 - Renouvellement des membres sortants

RAPPORT MORAL

Monsieur Le Président donne lecture de son rapport d'activités pour l'exercice 2020

A. Monsieur le Président rappelle les grandes lignes du Projet Associatif de l'association :

- **Recueillir et soigner les animaux malades et abandonnés** (*Ne pratiquer aucune euthanasie en dehors de celles prescrites par un vétérinaire pour des raisons médicales et après accord de la commission euthanasies*).
- **Protéger les animaux et améliorer leurs droits** (*Lutter contre les actes de maltraitance : interventions et suivi grâce à notre commission MAUVAIS TRAITEMENTS, Déposer plainte et se porter partie civile chaque fois que cela est possible. Faire respecter le Droit des animaux. Limiter la reproduction sauvage et les abandons en faisant adopter nos animaux stérilisés, sauf exceptions attestées par un vétérinaire : maladie, âge trop avancé, etc...*).
- **Développer les sentiments de douceur et d'humanité dans les rapports de l'homme avec tous les animaux** (*Favoriser le plus possible le contact de l'animal avec l'homme, de manière à le socialiser*).
- **Veiller à la protection des oiseaux.**
- **Prêter assistance aux personnes sinistrées, hospitalisées, emprisonnées ou sans domicile** (*en travaillant avec les services sociaux et en prenant en charge les animaux donnés alors en garde à l'Association*).
- **Prendre toutes les mesures utiles pour que ces principes soient appliqués en toutes circonstances.**

B. FONCTIONNEMENT DU REFUGE

EFFECTIF DU PERSONNEL AU 31 décembre 2020 : 8 salariés

- 1 responsable du refuge
- 7 animaliers

C. NOMBRE D'ADHERENTS A FIN DECEMBRE 2020 : 678

D. Nos Pensionnaires en 2020

CHIENS Adoptions : 256 (313 en 2019)
Décès/Euthanasies : 22

CHATS Adoptions : 375 (357 en 2019)
Décès/Euthanasies : 6

E. TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS EFFECTUES AU REFUGE EN 2020

DANS LES LOCAUX : CHATTERIE et CHENIL

Travaux réalisés :

- Pendant le 1^{er} confinement, les murs de la chatterie ont été repeints en blanc par nos animaliers et bricoleurs bénévoles.
- Entretien régulier des boxes du chenil.

Travaux à réaliser :

- Construction d'une 5^e chambre pour accueillir les chats ; cette chambre prenant une partie de l'espace couvert par l'auvent, celui-ci sera détruit et reconstruit puisqu'il couvrira aussi cette 5^e chambre.
- Agrandissement du parc d'ébat des chats.

Monsieur le Président remercie les bénévoles, les généreux donateurs et la Ville de ST-ETIENNE, qui ont permis d'effectuer en 2020, divers travaux au refuge.

**PUIS LES RESPONSABLES DES DIFFERENTES COMMISSIONS
PRESENTENT LEURS ACTIONS**

Travaux des commissions

COMMISSION MAUVAIS TRAITEMENTS *Brigitte VERHAEGE*

180 signalements de mauvais traitements ont été traités sur le département de la Loire en 2020.

- . Nous avons pu récupérer à l'amiable, sans procédure juridique **13 chiens, 9 chiots et 10 chats.**
- . Nous avons déposé plainte pour deux dossiers.

COMMISSION SANTÉ ET SOINS AUX ANIMAUX *Josiane MANET*

• **Vacations des vétérinaires au refuge :**

Une vacation est effectuée chaque semaine. Sept vétérinaires assurent ces vacations, à tour de rôle. Durant leurs interventions sont pratiqués : les identifications par puce électronique, les vaccinations ou rappels de vaccins, différentes pathologies : morsures, coupures, diarrhées, fièvre, ablation des fils de stérilisation, plaies diverses. Ponctuellement, une ordonnance médicale peut être émise pour des prises de médicaments (antibiotiques, calmants). La vacation dure entre 2 h 30 et 3 h ; entre 15 et 25 animaux sont consultés.

• **Hospitalisations des animaux :** Si des pathologies plus lourdes sont constatées, les animaux sont emmenés en cabinet vétérinaire pour y être hospitalisés ou, au pire, euthanasiés.

• **Poursuite de la politique de soins** qui permet depuis plusieurs années maintenant d'éviter les grosses épidémies et de confier à l'adoption des animaux dans un bon état de santé.

ROLE DE L'EDUCATEUR CANIN A LA SPA ST ETIENNE LOIRE :

Présentation par Pierre PORTERAT, Président et éducateur canin.

- **VISITES systématiques avant placement pour :**
 - les jeunes animaux ou les plus âgés
 - les plus fragiles
 - ceux qui supportent mal l'enfermement en box ou la séparation d'avec leur famille
 - les animaux particuliers (chiens de seconde catégorie ou au caractère spécifique, chiens de grande taille, animaux sous traitement médical particulier, etc.)
- **Poursuite du travail de préparation des chiens à l'adoption et de conseils auprès des adoptants**

Commission « chats » Sylviane PITIOT - Patricia BRUN

Nous recherchons pour la chatterie :

- des meubles de jardin en plastique ou en bois, des maisons d'enfants d'extérieur
- des escabeaux et des échelles en bois, même cassés
- des arbres à chats, des bacs à litière ou cabinets de toilette,
- des couvertures polaires, des coussins
- des corbeilles en osier

COMMISSION PARRAINAGES

Sylviane PITIOT

En 2020 : 22 parrains pour 26 parrainages de chiens et 14 parrainages de chats.

ENQUETES POST ADOPTIONS

Josiane PORTERAT

Les conditions sanitaires et les confinements depuis mars 2020 n'ont pas permis à nos enquêteurs de se rendre au domicile des adoptants. Des échanges par téléphone, courriels, photos ont néanmoins permis de garder le contact.

COMMISSION BENEVOLES

Nathalie DEGRANGE

Cette commission a également connu quelques perturbations depuis mars 2020. Les conditions sanitaires ne nous ont pas permis d'accueillir les bénévoles comme nous avons l'habitude de le faire.

COMMISSION FAMILLES D'ACCUEIL CHIENS

Ghislaine POINAS

En 2020 : 32 chiens ont été accueillis par 23 familles d'accueil.

COMMISSION FAMILLES D'ACCUEIL CHATS

Patricia BRUN

En 2020 : 22 chats ont été accueillis par 17 familles d'accueil ; 180 chatons ont également été accueillis puis ont été adoptés au cours de l'année.

COMMISSION REFUGE-TOILETTAGE

Marie-Jo FRAISSE & Nadine CLAIR

Près de 100 chiens ont été toilettés et/ou lavés, sociabilisés.

LE VOLET « SOCIAL » DE LA SPA ST ETIENNE LOIRE

PARTENARIATS AVEC DIVERS ETABLISSEMENTS

Christian BROUQUISSE

Cette commission a aussi connu d'importantes perturbations depuis plusieurs mois. Nous avons accueilli beaucoup moins de stagiaires pour respecter les consignes sanitaires.

PARTENARIATS AVEC MAISONS DE RETRAITES

Florence MONDON

Les visites en maison de retraite ont été arrêtées déjà un peu avant le 1^{er} confinement de 2020.

Selon la situation sanitaire, un point sera fait avec les responsables de chaque établissement pour envisager de nouvelles visites en 2021.

COMMISSION ANIMATIONS ET BOUTIQUES Annie PLANTEBLAT

En 2020, seul le loto a pu être organisé, avant le 1^{er} confinement. Ce fut un beau succès.

A ce jour, nous ne pouvons pas officialiser un agenda pour 2021. Nous espérons pouvoir reprendre nos différentes manifestations dès la rentrée 2021.

Néanmoins, nous assurons des ventes d'objets neufs et d'occasion (contact via notre courriel pour prendre rendez-vous), et via notre compte Facebook.

La SPA ST ETIENNE LOIRE recherche des objets neufs pour tombola (et enveloppes surprise), ainsi que des objets d'occasion qui seront revendus au profit des animaux du refuge lors du vide-grenier annuel.

COLLECTES pour les animaux du refuge :

- couvertures, coussins, serviettes éponge.
- corbeilles, niches, cages pour rongeurs ou oiseaux, colliers, harnais, laisses,
- jouets, petit mobilier, chaises, etc.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le Président, approuve **le RAPPORT MORAL.**
Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.

RAPPORT FINANCIER

Monsieur le Président cède ensuite la parole à **Madame Ghislaine POINAS**, trésorière, qui donne lecture du rapport sur la situation financière.

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2020

	<i>budget prévisionnel</i>	<i>budget réalisé</i>
PRODUITS D'EXPLOITATION	235 000 €	188 237 €
Adoptions	110 000 €	105 688 €
Cotisations	20 000 €	22 587 €
Subventions	25 000 €	31 250 €
Autres produits	40 000 €	26 078 €
transferts d'exploitation	40 000 €	2 634 €
CHARGES D'EXPLOITATION	446 000 €	435 339 €
Nourriture animaux	18 000 €	17 424 €
Vétérinaires frais médicaux	175 000 €	183 126 €
Charges de personnel	180 000 €	169 580 €
Autres charges	70 000 €	60 346 €
Amortissements	3 000 €	4 863 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 211 000 €	- 247 102 €
ELEMENTS FINANCIERS		
produits financiers		805 €
charges financières		105 €
RESULTAT FINANCIER		700 €
ELEMENTS EXCEPTIONNELS		
produits exceptionnels	211 000 €	275 731 €
charges exceptionnels		2 152 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	211 000 €	273 579 €
EXCEDENT	- €	27 177 €
DEFICIT		

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la trésorière, approuve le **RAPPORT FINANCIER** sur les comptes de l'exercice écoulé. **Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de la trésorière sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve, tels qu'ils ont été présentés les **COMPTES ANNUELS** arrêtés à cette date, se soldant par un excédent de 27 177 €.

Elle donne en conséquence, quitus aux Administrateurs de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice approuvé. **Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.**

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide :

d'affecter le résultat de l'exercice 2020 s'élevant à : 27 177 € au report à nouveau.

Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.

BUDGET PREVISIONNEL EXERCICE 2021-2022

2021	BUDGET PREVISIONNEL	2022
210 000 €	PRODUITS D'EXPLOITATION	221 000 €
115 000 €	Adoptions	120 000 €
20 000 €	Cotisations	22 000 €
27 000 €	Subventions	29 000 €
40 000 €	Autres produits	45 000 €
8 000 €	transferts d'exploitation	5 000 €
463 000 €	CHARGES D'EXPLOITATION	463 000 €
20 000 €	Nourriture animaux	20 000 €
190 000 €	Vétérinaires frais médicaux	190 000 €
180 000 €	Charges de personnel	180 000 €
70 000 €	Autres charges	70 000 €
3 000 €	Amortissements	3 000 €
- 253 000 €	RESULTAT D'EXPLOITATION	- 242 000 €
	ELEMENTS FINANCIERS	
	produits financiers	
	charges financières	
	RESULTAT FINANCIER	
	ELEMENTS EXCEPTIONNELS	
253 000 €	produits exceptionnels	242 000 €
	charges exceptionnels	
253 000 €	RESULTAT EXCEPTIONNEL	242 000 €
- €	EXCEDENT	- €
	DEFICIT	

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la trésorière, approuve le **BUDGET PREVISIONNEL 2021-2022**.
Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.

LA COTISATION 2022

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de L'article 15 des statuts décide que **le montant de la cotisation pour l'année 2022 reste fixée à 30 €**.
Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu Monsieur le Président, élit ou renouvelle pour une durée de 3 ans, les mandats d'administrateurs des personnes suivantes sur la liste suivante :
Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.

Voir document joint.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 h 40.
Compte rendu rédigé le 27 juin 2021

LE PRESIDENT
Pierre PORTERAT

LA SECRETAIRE GENERALE
Annie PLANTEBLAT

ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

HUITIEME RESOLUTION

Nombre d'inscrits : 526

Nombre de votants : 35

Nombre de votes valablement exprimés : 35

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la Présidente du bureau de vote, renouvelle pour une durée de trois ans, les mandats d'administrateurs des personnes suivantes :

BROUQUISSE	Christian	élu par 35 voix sur 35 bulletins de vote exprimés
CLAIR	Nadine	élue par 35 voix sur 35 bulletins de vote exprimés
POINAS	Ghislaine	élue par 35 voix sur 35 bulletins de vote exprimés
PORTERAT	Josiane	élue par 35 voix sur 35 bulletins de vote exprimés
PORTERAT	Pierre	élu par 35 voix sur 35 bulletins de vote exprimés

Chaque administrateur a, préalablement à l'Assemblée, accepté son mandat.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à

Compte rendu rédigé le 5 juin 2021

LE PRESIDENT

Pierre PORTERAT

LA PRESIDENTE du BUREAU de VOTE

Anita SANTINI